



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

Le président du Conseil communal a informé hier les locataires de Seyon 27 que la Ville ferait tout ce qui était en son pouvoir pour leur offrir une solution de relogement

### **La Ville n'abandonne personne**

**Le président de la Ville de Neuchâtel, Olivier Arni, accompagné du commandant du SIS (Service d'incendie et de secours), Frédéric Mühlheim, et du gérant des immeubles, Jean-Michel Ischer, a rencontré hier les anciens locataires de l'immeuble sis rue du Seyon 27 qui, le 8 juin dernier, a été la proie des flammes. Il a d'abord voulu rassurer les personnes hébergées depuis lors dans l'abri PCi de la Rosière. Il a ensuite tenu à leur expliquer les démarches entreprises par la Ville depuis qu'il a été établi que ces personnes ne pourraient pas réintégrer leur ancien appartement.**

Ce lundi 17 juin, le Service communal de salubrité et prévention incendie (SSPI) a rendu un préavis négatif quant à la possibilité pour les locataires de Seyon 27 de regagner leur appartement et ce, pour des raisons de sécurité principalement. La gérance immobilière a suivi l'avis du SSPI et confirmé le même jour l'information à ses locataires. Vu, en outre, les importants dommages subis, il a été établi que l'immeuble nécessiterait d'importants travaux de remise en état et qu'il ne pourrait dès lors être habitable avant de longs mois.

#### **Prolongement de l'ouverture de l'abri PCi**

Près de la moitié des quelque 20 personnes concernées sont à ce jour toujours hébergées à l'abri PCi de la Rosière, qui est placé sous la responsabilité du SIS de la Ville. Cet hébergement d'urgence, comme son nom l'indique, est censé durer un temps seulement. Compte tenu toutefois de la tournure des événements, la Ville, qui avait déjà prolongé l'accueil d'une semaine, soit jusqu'à aujourd'hui, a décidé de maintenir l'abri ouvert.

#### **Services à pied d'œuvre**

Ainsi les personnes victimes de l'incendie, qui n'ont à ce jour trouvé aucune solution de remplacement, pourront continuer d'occuper l'abri. Un point de la situation sera dressé dans deux semaines. Dans le même temps, la Ville a chargé ses services concernés - dont la gérance des immeubles, avec le soutien des gérances privées - d'offrir autant que faire se peut des possibilités de relogement aux personnes concernées.

C'est le message délivré hier par le président du Conseil communal Olivier Arni aux personnes hébergées dans l'abri. Il n'a certes pas caché que le marché du logement était tendu et la marge de manœuvre de la Ville, limitée, mais il a néanmoins assuré chaque locataire de la volonté de celle-ci de faire son possible pour offrir une réponse à chacune et à chacun. «La Ville n'abandonne personne», a affirmé Olivier Arni.

Neuchâtel, le 19 juin 2013

Conseil communal

**Renseignements complémentaires:**

**Olivier Arni, président du Conseil communal,**  
**☎ 032 717 76 01**